

International Review of Community Development Revue internationale d'action communautaire



Ambivalence des luttes urbaines et ambiguïté des interventions de l'État The Ambivalence of Urban Struggles and the Ambiguities of State Action Ambivalencia de las luchas urbanas y ambigüedades de las intervenciones del Estado

Pierre Hamel et Jean-François Léonard

Numéro 4 (44), automne 1980

Logement et luttes urbaines

URI : <https://id.erudit.org/iderudit/1035042ar>

DOI : <https://doi.org/10.7202/1035042ar>

[Aller au sommaire du numéro](#)

Éditeur(s)

Lien social et Politiques

ISSN

0707-9699 (imprimé)

2369-6400 (numérique)

[Découvrir la revue](#)

Citer cet article

Hamel, P. & Léonard, J.-F. (1980). Ambivalence des luttes urbaines et ambiguïté des interventions de l'État. *International Review of Community Development / Revue internationale d'action communautaire*, (4), 74–82.
<https://doi.org/10.7202/1035042ar>

Résumé de l'article

L'article rend compte d'une façon synthétique de l'évolution des mobilisations populaires à Montréal sur les conditions de vie depuis les débuts des années 60, particulièrement autour de la question du logement. Ce qui semble caractériser le plus profondément ces mobilisations c'est avant tout leur ambivalence tant sur le plan de l'organisation que des moyens d'action à l'égard de l'idéologie dominante.

De plus il est important de noter que malgré une certaine radicalisation au plan idéologique, les militants et les organisations continuent à être aux prises avec les mêmes difficultés, comme s'il n'y avait pas eu de transformation des pratiques, comme si elles n'étaient pas parvenues à se donner les moyens organisationnels et politiques qui leur auraient permis d'évoluer.

Mais ces difficultés ne tiennent pas uniquement aux problèmes que rencontre la gauche ; elles s'expliquent également par la nature des transformations qui ont marqué l'espace montréalais depuis une vingtaine d'années de même que par le rôle ambigu qu'y a joué l'État et surtout le pouvoir municipal. Celui-ci mettait de l'avant un profil de gestion qui, en garantissant un appui aux investisseurs et promoteurs défendait une image d'interventionnisme ad hoc, occultant de ce fait son rôle politique véritable.

Ambivalence des luttes urbaines et ambiguïté des interventions de l'État

P. Hamel, J.-F. Léonard

La contribution des revendications et des luttes relatives aux conditions de vie en ce qui concerne la transformation des rapports sociaux n'est pas facile à saisir. À ce propos, plusieurs hypothèses différentes ont déjà été énoncées et la sociologie des mouvements sociaux, depuis le début des années 1970, en a exploré les principales avenues : relèvent-elles de nouveaux modes d'intégration sociale ou au contraire annoncent-elles une mise à jour et une prise en charge par les classes dominées des contradictions rattachées au rôle accru de l'État dans le champ des politiques sociales et des politiques urbaines ? Fournissent-elles des éléments pour repenser les formes de la lutte politique dans une perspective socialiste, compte tenu de la conjoncture actuelle, ou s'inscrivent-elles dans le prolongement des groupes de pression traditionnels ? Innovation sur le plan de la démocratisation des rapports de pouvoir ou nouveau tremplin pour faciliter l'ascension sociale d'une fraction de la nouvelle petite-bourgeoisie ?

S'il nous apparaît difficile a priori de privilégier l'une de ces interprétations pour expliquer la portée effective des mobilisations populaires autour des conditions de vie, c'est peut-être que fondamentalement au Québec, et plus particulièrement à Montréal, celles-ci sont demeurées ambivalentes. Ambivalence qui relèverait autant des modèles d'organisation mis de l'avant à travers les mobilisations que de l'orientation politique des luttes. Ambivalence d'ailleurs qui s'est exprimée

dans la difficulté à construire des coalitions larges et à se lier de façon soutenue au mouvement syndical, ce qui empêchait souvent de saisir la portée politique de ces luttes. Il ne s'agit là bien entendu que d'une hypothèse. Peut-être celle-ci permet-elle sinon de réconcilier du moins d'éclairer le fait que persiste à ce sujet une série d'interprétations opposées ? Mais davantage encore il nous semble que cette hypothèse peut conduire à s'interroger plus avant sur les tensions et les tiraillements qui traversent les mobilisations en termes de radicalisation et d'action directe par rapport à la formulation de positions conciliantes à l'égard des adversaires et le recours à des formes de pression plus traditionnelles.

Cependant, cette ambivalence qui traverse les mobilisations populaires et le processus de lutte ne renvoie pas uniquement à des facteurs internes ou subjectifs, ne s'explique pas exclusivement par les caractéristiques intrinsèques des pratiques. Elle fait également appel à des contradictions objectives qui tiennent à la fois à l'évolution et à la transformation de l'espace urbain montréalais — à son impact négatif sur les conditions de logement de la classe ouvrière et des classes populaires — et au rôle ambigu de l'État et plus particulièrement du gouvernement municipal. L'ambivalence des luttes et l'ambiguïté du rôle de l'État à l'égard des problèmes urbains constituent les deux dimensions que nous allons considérer.

LES MOBILISATIONS POPULAIRES ET L'ENJEU DU LOGEMENT À MONTRÉAL

Contexte, évolution et nature des revendications

Si depuis quelques années, le rôle de l'État s'est transformé compte tenu de la mise en place de nouveaux rapports aux monopoles et à la société civile, c'est-à-dire compte tenu d'une planification de l'ensemble des activités quotidiennes en fonction des intérêts du capital monopoliste et d'une extension des contrôles étatiques sur les institutions de la société civile (v.g. appareils scolaires, partis politiques, syndicats, etc.) ceci n'a pas été sans incidences sur les formes qu'ont pu revêtir les luttes sociales. C'est ainsi qu'au début des années 60 en marge du mouvement syndical et par rapport à des problèmes qui relèvent des conditions de vie nous avons assisté, dans le sud-ouest de Montréal, à la mise sur pied de comités de citoyens qui formulaient des revendications concernant l'aménagement, les loisirs, l'éducation et un peu plus tard la rénovation urbaine... C'est là le coup d'envoi d'une série d'expériences, de confrontations et de luttes qui se dérouleront par la suite dans plusieurs quartiers de Montréal en s'attaquant aux différents aspects des conditions de vie, élaborant des fronts de lutte sur les principaux enjeux sociaux — santé, consommation, éducation populaire, media communautaires, garderies, droits sociaux, logement, etc.

Non seulement les modes d'intervention auxquels auront recours les mouvements revendicatifs seront diversifiés mais ils feront appel à des modalités d'organisation et d'auto-organisation fort variées : groupes de pression, coopératives, organisations autonomes, partis politiques, etc. Établissant à l'occasion des jonctions avec le mouvement syndical, subventionnés en grande partie par l'État et par des corporations à but non lucratif, s'appuyant sur des bases sociales la plupart du temps pluriclassistes à dominante ouvrière et populaire, ils tenteront d'obtenir une amélioration des équipements et services communautaires en visant par ailleurs une démocratisation des rapports de pouvoir.

Nous ne voulons pas ici retracer l'histoire de ces modes d'intervention et d'organisation qui ont varié

en fonction des différents fronts de lutte mais parfois aussi selon les quartiers. Nous nous limiterons plutôt à dégager, pour le secteur du logement, les caractéristiques qui ont marqué la définition et l'évolution d'un certain nombre de pratiques revendicatives, et de luttes ; évolution qui s'est davantage cristallisée au plan idéologique à travers une certaine radicalisation, tandis qu'au niveau des mobilisations, l'éclatement des luttes — autant en termes de localisation qu'en termes de perspectives d'action — n'a pas permis l'unification des forces progressistes.

Pour tracer brièvement le portrait de ces mobilisations disons d'abord qu'au cours de la période 63-76 nous avons repéré¹ au-delà d'une centaine de revendications qui ont été véhiculées par divers types d'organisations sur le territoire de la ville de Montréal. Les principaux aspects abordés à travers le contenu de ces revendications concernaient prioritairement l'accès au logement, la détérioration, les coûts et les conditions de logement, aspects qui relèvent avant tout des problèmes auxquels ont été confrontés les locataires et les « propriétaires-résidents » suite aux pressions économiques affectant le marché du logement. Ces pressions ont été d'autant plus fortes auprès des classes populaires que l'État n'a rien prévu à cet égard pour contrôler l'impact du redéveloppement urbain. Concrètement les locataires s'opposaient par leurs revendications aux évictions et aux démolitions, exigeaient des réparations, contestaient la hausse des loyers et la taxe foncière, les modes de gestion et la qualité des services dans les logements publics. Ils remettaient ainsi en cause le droit de propriété et les mesures gouvernementales de contrôle concernant les démolitions ou encore les politiques de rénovation urbaine et le logement public, mais aussi ils s'attaquaient à des agents privés, à des promoteurs, à des propriétaires qui avaient l'intention de démolir à des fins de redéveloppement ou encore qui n'entretenaient pas leurs logements.

Bien entendu, chaque revendication, chaque lutte peut être considérée comme un cas d'espèce, d'autant plus que certaines d'entre elles ont été largement rendues publiques par les media. Nous pensons en particulier à la lutte autour de la rénovation de la Petite-Bourgogne dans le sud-ouest ou encore à celle contre la construction de

l'autoroute est-ouest ou à celle des citoyens de Milton-Parc contre le projet Concordia. Néanmoins, dans l'ensemble, les organisations mises sur pied à ces occasions utiliseront les mêmes moyens d'action : pressions auprès des instances gouvernementales par des moyens indirects en ayant recours à des lettres, à des pétitions ou encore à des conférences de presse ; recours à des moyens de pression plus directs en vue d'établir un véritable rapport de forces aux adversaires : assemblées publiques, marches et manifestations publiques, piquetage, publication de tracts et de dossiers incriminants pour les adversaires, sit-in, occupations, etc.

Sur ce plan et vues sous cet angle, les mobilisations autour de la question du logement n'ont pas revêtu une forme différente ici de celle qu'elles ont pu endosser dans d'autres grandes villes mêmes si elles sont demeurées à Montréal relativement pacifiques, s'inscrivant la plupart du temps dans des modes d'affrontement privilégiés par l'État, s'apparentant de plus en plus à un style de participation que certains nomment la « participation conflictuelle »². Toutefois, il faut bien admettre que même si c'est sur ce terrain que les mobilisations relatives aux conditions de vie ont été le plus soutenues, elles sont quand même demeurées la plupart du temps défensives — s'avérant des réponses circonstancielles à des situations d'urgence ou de crise — et caractérisées par un certain localisme. En ce sens, à l'exception de leur participation à quelques fronts communs pour la plupart éphémères autour des droits des locataires ou encore du gel des loyers, les militants sont demeurés accaparés par leur tâches quotidiennes sans parvenir à construire de larges coalitions. Nous nous retrouvons ainsi, après une quinzaine d'années de lutte, devant un dispersement des modes d'action, sinon un éclatement des pratiques qui favorise la récupération ou du moins une dépendance accrue à l'égard des politiques de l'État. Actuellement, dans la gauche québécoise, par rapport aux luttes sur les conditions de vie, plusieurs militants parlent de démobilisation. Si cela est difficile à vérifier, personne ne contestera que l'on fait face à un certain essoufflement qui, certes, peut par certains côtés, être relié à la conjoncture — importance de la question nationale et vernis social-démocrate du Parti québécois que l'on

accepte plus difficilement de contester — mais qui renvoie plus fondamentalement à la nature des pratiques en cause et au dispersement auquel nous venons de faire référence. À ce propos nous observons une forme de spécialisation des secteurs d'intervention à l'insu des militants et des permanents qui correspond davantage aux découpages administratifs gouvernementaux qu'à une stratégie qui semble se transformer avant tout sous l'égide de l'État : mise en place de Groupes de ressources techniques pour aider à la formation de coopératives, associations de locataires et comités de logement dont l'action, à toutes fins pratiques, se trouve canalisée à travers le rôle de conciliation que joue la Régie des loyers, organisme gouvernemental de conciliation entre locataires et propriétaires, etc.

Cette remarque n'invalide pas bien entendu les efforts déployés pour innover sur le plan de la prise en charge collective et le contrôle des conditions de logement — entre autres par la mise sur pied de coopératives — mais vise à souligner le caractère parcellaire et défensif des mobilisations qui nous semblent de plus en plus subordonnées à l'État, malgré les efforts faits en sens inverse par un certain nombre d'organismes et de militants.

Difficultés concrètes rencontrées par les militants et les organisations et radicalisation idéologique

Si nous considérons maintenant l'évolution de ces mobilisations depuis les débuts des années 60, on peut constater une relative « radicalisation » qui a caractérisé, au plan idéologique, les prises de position affirmées par les militants concernant à la fois le contenu des revendications, le rôle de l'organisation et les rapports aux adversaires. En effet, si au début et au milieu des années 60 le contenu idéologique véhiculé par les organisations de lutte est relativement ambivalent, en ce sens qu'il emprunte des éléments au discours dominant en vue de l'insérer dans sa propre argumentation — voir le cas du comité de citoyens de la Petite-Bourgogne³, au fur et à mesure que se multiplieront les affrontements on observe que les militants prennent davantage leurs distances par rapport à l'État, insèrent pour ainsi dire un plus grand nombre d'éléments de rupture dans leur discours par rapport à l'idéologie dominante. Dans ce sens

certaines luttes s'inscriront dans une perspective autogestionnaire comme ce fut le cas dans le secteur Milton-Parc; plusieurs se rattacheront à une perspective socialiste large — nous pensons à une série de luttes qui se sont déroulées en particulier dans les quartiers St-Louis, St-Jacques, Côte-des-Neiges entre 1970-1975; d'autres enfin seront articulées à une stratégie marxiste-léniniste, où la perspective d'affrontement à l'État était énoncée d'une façon provocatrice, la dimension idéologique prépondérante, et où finalement le sens des luttes se ramenait à l'identification et à la construction d'une avant-garde. Nous constatons donc qu'une certaine radicalisation accompagne l'évolution des revendications et des luttes sur le logement même si cette radicalisation n'est ni linéaire — il serait faux d'affirmer que nous sommes partis d'une situation de transparence où les positions des organisations de lutte reproduisaient parfaitement celles des adversaires (début et milieu des années 60) pour parvenir à une situation complètement antagonique caractérisée par des ruptures nettes sur tous les plans concernant l'idéologie dominante (milieu des années 70) — ni universelle, dans le sens où les éléments de rupture auxquels font référence les organisations de lutte ne sont pas nécessairement repris lors de toutes les mobilisations qui surviennent au cours de la même période ou par la suite.

La radicalisation à laquelle nous faisons référence ici s'est développée en interaction avec la transformation d'une prise de conscience politique qui a traversé l'ensemble de la gauche au Québec, tant sur le terrain de la production que sur celui des conditions de vie.

Alors que les premiers comités de citoyens revendiquaient des services et des améliorations aux équipements collectifs sur un mode consensuel, ils en viendront rapidement — fin 68 — à la nécessité de passer à l'action politique. C'est ainsi que le mouvement des comités de citoyens auquel se joindra le mouvement étudiant et une partie du mouvement syndical, débouchera sur la création du FRAP, parti politique qui avait pour objectif de défendre les intérêts des travailleurs (salariés) et qui s'engagea rapidement dans la lutte sur la scène municipale. L'échec électoral du FRAP à la suite de la crise d'octobre 70, relancera les débats

idéologiques déjà entamés quelques années auparavant sur les priorités de l'action politique, la conception du parti, les liens qu'il doit entretenir aux masses, le rôle de l'avant-garde, etc. Une série de débats qui permettront à la gauche intellectuelle de se démarquer de l'idéologie dominante mais qui, du même coup, contribueront à sa fragmentation et, le plus souvent, à son isolement par rapport à la base sociale.

Plusieurs militants, plusieurs chercheurs⁴ se sont souvent référés à cette radicalisation pour parler d'une transformation des pratiques, des mobilisations alors qu'une fois de plus l'idéologie s'est révélée, en partie du moins, mystificatrice. En effet, après avoir effectué l'analyse d'une douzaine de mobilisations qui s'échelonnaient dans le temps, réparties dans plusieurs quartiers et concernant les divers thèmes revendicatifs, il nous est apparu que les militants demeuraient continuellement aux prises avec les mêmes problèmes d'organisation, de mobilisation et de formation : difficultés à rejoindre la base sociale, à augmenter son niveau de participation tant sur le plan des responsabilités à l'égard du déroulement des processus revendicatifs que sur le plan d'une formation qui lui permettrait d'améliorer sa maîtrise technique et politique des procédures et des mécanismes afférents à toute mobilisation. Enfin au niveau de l'organisation, si on éprouve des difficultés pour assurer la continuité et générer suffisamment d'appuis et d'alliances au cours des processus de lutte, le problème majeur tient peut-être à l'incapacité d'innover par rapport à l'utilisation des moyens de pression traditionnels de telle sorte que l'on se rabat souvent sur des moyens légalistes qui entraînent des effets démobilisateurs. S'ajoute aussi la difficulté de démocratiser le contrôle des structures d'organisations, ce qui n'est pas sans liens avec l'absence de direction politique et qui permet en partie d'éclairer le fait que les luttes se soient développées, la plupart du temps, dans une optique défensive.

Bien entendu ceci n'implique pas que tous les processus revendicatifs aient connu la même ampleur ni que les pratiques soient toutes équivalentes. Dans certains cas l'accent est mis sur l'utilisation ou le recours à des moyens d'action directe qui suscitent ou favorisent la mobilisation alors que dans d'autres cas on se limite à l'emploi de

moyens de pressions traditionnels qui légitiment surtout la voie legaliste et/ou technicienne et, par le fait même, valorisent la position qu'occupent les intellectuels familiers avec ces procédures.

Les difficultés qu'éprouvent les militants et les organisations au niveau de leurs pratiques tandis que s'opère, au niveau idéologique, une certaine radicalisation à l'égard des valeurs et des schèmes dominants, constituent sans doute une autre caractéristique des mobilisations autour des enjeux urbains et plus particulièrement de celles qui ont porté sur la question du logement à Montréal.

Portée et limites des revendications et des luttes

Si les mobilisations, les luttes n'ont pas permis de modifier la politique urbaine dans son ensemble⁵ et n'ont pas réussi à freiner le redéveloppement urbain et la transformation capitaliste de la ville, elles n'en ont pas moins eu une portée effective. Malgré la faiblesse de leur poids en comparaison de l'importance des forces économiques en scène au plan urbain, les revendications au niveau du logement à Montréal ont contribué à l'amélioration des droits des locataires — nous pouvons penser à l'adoption d'un bail-type, aux indemnités de relogement, aux recours à la Régie des loyers, etc. Elles ont permis de stopper certaines démolitions et de contrecarrer, bien que ce soit sur des cas isolés, le processus de détérioration accéléré qui se retrouve dans plusieurs quartiers périphériques au centre-ville. Concernant les conditions de logement, pour ce qui est des logements publics, les effets concrets ont été plus minces mais néanmoins réels.

À ces conséquences concrètes, s'ajoute aussi un impact à portée politique et idéologique qui bien que mitigée n'en demeure pas moins, effective : la reconnaissance de la nature des intérêts de classe des différents paliers gouvernementaux. Par là nous ne voulons pas dire que les locataires, les travailleurs sont maintenant en mesure de désigner, en utilisant le langage marxiste, le rôle et la fonction de l'État. Nous voulons plutôt signaler qu'à partir des affrontements aux appareils d'État s'est dégagée progressivement une conscience pratique des intérêts que ceux-ci défendent par rapport à des enjeux précis. Dans ce sens on est maintenant

davantage en mesure de reconnaître les moyens et les tactiques d'intégration, de récupération et de répression mis en place par l'État. Ceci s'est manifesté d'une façon plus probante à l'occasion des mobilisations autour des démolitions où les différents paliers gouvernementaux soutenaient d'une façon active le redéveloppement urbain. Mais c'est vrai également par rapport aux conditions de logement où les locataires ont eu à subir, à plusieurs reprises, les mesures répressives de l'Office municipal d'habitation.

Par ailleurs, les effets politiques ne se résument pas à une meilleure connaissance des positions et moyens d'action de l'État, ou encore des autres catégories d'agents économiques qui se sont également révélés des adversaires. Ces mobilisations ont permis d'expérimenter une forme de solidarité sur la base d'intérêts communs en dehors des lieux de travail. Ceci a donné maintes fois l'occasion de rejoindre des personnes qui n'ont pas souvent eu la possibilité de participer à des projets collectifs. Ainsi a-t-on pu éprouver des formes diverses de démocratie directe en dehors des cadres institutionnels. Et ceci a contribué à une prise de conscience à l'égard des difficultés inhérentes à la direction et aux modalités d'organisation politique en marge des structures et des organisations « bourgeoises » : mise à jour de la nature des rapports dominants rattachée à la répartition du travail, mise à jour du contenu des rapports de forces qui en résultent, éclatement des vieux rapports de subordination homme-femme, remise en question de la position et du rôle des intellectuels. Enfin, nous faisons l'hypothèse que les affrontements idéologiques entre les militants de diverses tendances concernant la direction des luttes ou la nature des organisations, bien qu'ils aient provoqué à maintes occasions une démobilisation, ont fait progresser les débats sur l'« alternative » socialiste et la contribution des luttes sur les conditions de vie.

Mais toutes ces difficultés qui ont marqué l'évolution, la transformation des pratiques de lutte peuvent également être interprétées en fonction de la nature du développement urbain montréalais et du rôle ambigu qu'y a joué l'État.

DÉVELOPPEMENT-REDÉVELOPPEMENT URBAIN ET INTERVENTION DE L'ÉTAT

La transformation de l'espace urbain

La transformation du tissu urbain montréalais depuis vingt ans est caractérisée par une série de phénomènes interreliés. Ainsi la modification de la structure industrielle a entraîné un déplacement des zones d'emploi secondaire vers la périphérie; du même coup on assistait à une détérioration des conditions de logement dans les quartiers populaires alors que la mise en place de nouvelles infrastructures de transport contribuait à l'éclatement des quartiers et des réseaux communautaires existants. Finalement, la perte de croissance de sa population reléguait Montréal du rang de métropole du Canada à celui de grosse ville régionale au profit de Toronto.

Montréal étant une île dont le port a toujours constitué l'une des principales portes d'entrée pour l'Amérique du Nord, son développement urbain a été historiquement marqué par sa situation géo-spatiale et lié essentiellement à l'industrie du transport⁶. Sa dynamique économique s'est inscrite spatialement d'ouest en est, le long des berges du fleuve, attirant là une concentration fort importante de travailleurs à bas revenus qui traceront les délimitations des quartiers ouvriers et populaires. De cette situation découlera aussi la localisation du centre-ville, des principales artères commerciales et du quartier des affaires et de la finance, tous reliés d'une façon ou d'une autre au port de Montréal.

Amorcé au milieu des années 1950, le processus de redéveloppement urbain, qui désigne la transformation du cadre bâti existant pour l'adapter à de nouvelles fonctions urbaines, a eu un impact majeur sur les populations ouvrières qui habitaient le centre-ville et les quartiers périphériques. Ainsi on estime que la ceinture-sud de Montréal, a perdu 41,7 % de sa population entre 1961 et 1976⁷. De plus, on constate qu'environ « 40 % (6812 sur 16 885) des démolitions effectuées entre 1960 et 1969 sont reliées à des projets publics de voirie, de transport ou de réaménagement urbain suffisamment importants pour être identifiés⁸. »

Or, Montréal, dans un rapport inversement proportionnel aux autres grandes villes du Canada

est peuplée à 80 % de locataires⁹. Cette seule situation montre l'ampleur des ravages que peut causer un mouvement de redéveloppement urbain agressif, désordonné, non contrôlé. Si l'on calcule que plus des $\frac{3}{4}$ des logements démolis entre 1957 et 1974 l'ont été dans les quartiers populaires¹⁰, que l'on a démoli sept fois plus de grands logements à coûts modiques qu'on en a reconstruits par le biais de la politique des HLM, on ne peut qu'en conclure que ce sont d'abord les travailleurs qui ont fait les frais de cette opération de redéveloppement urbain.

Pour rappeler rapidement comment s'est réalisée cette opération de développement-redéveloppement, nous pouvons distinguer trois phases majeures. Une première a été consacrée aux études et aux projets de déblaiement-rénovation urbaine et se situe entre 1955 et 1962. Elle a permis au gouvernement municipal d'identifier les espaces-cibles dont il avait l'intention de changer la fonction et de mesurer l'ampleur des coûts sociaux qui y sont afférents. Dans ce cadre cinq études importantes ont été effectuées pour l'aménagement du centre-ville. Soulignons que cette phase correspond aussi au démarrage de la croissance économique qui se traduira par une expansion et un étalement des banlieues surtout au nord et au sud de l'île de Montréal.

Une deuxième phase s'échelonne de 1962 à 1975. Trois types de redéveloppement se produisent alors simultanément : l'un lié aux opérations de rénovation urbaine qui ont pour effet la démolition de logements et le déblaiement des espaces requis par l'implantation d'autres fonctions, opération essentiellement dirigée par l'administration municipale : un autre lié aux besoins de nouveaux espaces intégrés pour les détenteurs de capitaux localisés au centre-ville et qui prend les formes multiples que l'on connaît dans toutes les grandes villes industrialisées : gratte-ciel pour bureaux à usages multiples, hôtels et complexes commerciaux intégrés, tours à appartements destinées uniquement aux pigeonniers du territoire, etc. ; le troisième qui provient des projets politiques plus ou moins fantaisistes, mais toujours fort coûteux, du grand « boss » de Montréal depuis 1960, le maire Drapeau. C'est le dernier type de redéveloppement qui aura le plus d'impact sur l'ensemble du territoire de l'île de Montréal. Deux vastes projets y sont associés : l'Exposition universelle de Montréal de

1967 et la tenue des Jeux Olympiques de 1976. Grands projets, vastes intentions humanitaires, revalorisation du rôle international de la première ville francophone en Amérique du Nord, prestige accru pour ses dirigeants, fierté de ses habitants, bref, toute une propagande qui masque certaines réalités dont on devra bien tenir compte passé l'engouement du moment : hémorragie catastrophique de la population montréalaise¹², désarticulation du tissu social des principaux quartiers populaires, manque de logements à coût modique, infrastructure industrielle moribonde, etc.

On se retrouve donc, à partir de 1975, au début d'une troisième phase du processus de redéveloppement urbain où le gouvernement municipal doit réagir à la situation alarmante créée précédemment. C'est à partir de ce moment que la ville de Montréal passe un règlement pour mettre un frein aux démolitions sauvages, qu'elle lance quelques programmes d'amélioration de quartier (P.A.Q.), qu'elle annonce l'Opération 10 000 logements pour attirer des ménages partis pour la banlieue quelques années auparavant, qu'elle crée la Corporation industrielle du développement économique de Montréal (la C.E.D.E.M.) essentiellement composée d'hommes d'affaires, de développeurs, de spéculateurs et de politiciens municipaux. Bref, on cherche à revitaliser l'espace urbain en vue d'y attirer une nouvelle couche sociale, plus aisée, qui remplacera « avantageusement » tous ceux qui l'ont fui ou qu'on en a chassés.

Une stratégie ambiguë

Si la mobilisation n'a pas été facile contre tous ces bouleversements de l'espace urbain et leur impact sur les conditions de vie de l'ensemble de la population, il nous apparaît que cela tient également au mode d'intervention de l'État — à la nature de l'État canadien — par rapport aux enjeux urbains.

D'abord soulignons que les pratiques urbanistiques de l'État canadien sont modulées sur les distinctions juridico-constitutionnelles contenues dans l'Acte de l'Amérique du Nord britannique qui a créé, en 1867, le système fédératif. Le gouvernement fédéral s'y voit octroyer les principaux leviers économiques qui lui permettent

de promulguer des politiques nationales à fortes incidences sur les systèmes urbains des collectivités locales. Ainsi en a-t-il été des politiques sur le transport (ferroviaire, naval, aérien, routier) qui ont consolidé Montréal comme capitale canadienne du transport et ont eu les impacts les plus structurants sur son espace urbain. De même les politiques nationales sur le logement, qui existent depuis 1935, ont-elles mis l'accent sur l'accession des individus à la propriété privée. Ces politiques ont soutenu le mouvement de banlieusardisation, catastrophique pour Montréal, tout en accentuant la dichotomie lieu de résidence/lieu de travail, ne solutionnant en rien les problèmes de logement des Montréalais. Enfin, les politiques de développement industriel ont subi un échec complet et n'ont permis aucune revitalisation de la dynamique industrielle de la ville. Ces politiques nationales, plus ou moins bien adaptées aux réalités locales, n'ont fait l'objet d'aucun consensus ni d'aucune concertation avec le gouvernement provincial. D'où l'expression, dans certaines conjonctures, de divergences politiques entre les deux paliers de gouvernement qui ne font qu'ajouter confusion à l'appréhension d'une stratégie unifiée¹³. En dépit de ce fait il nous semble que seuls des dirigeants municipaux ont proposé et ont voulu concrétiser une vision de l'avenir de Montréal : faire de cette ville la Singapour de l'Occident.

Il ressort de cette première remarque que le gouvernement fédéral n'a joué un rôle direct que dans certains secteurs urbains, préférant intervenir dans les autres par le biais de politiques nationales appliquées au niveau régional (v.g. le logement), laissant la porte ouverte aux initiatives et aux investissements capitalistes.

De ce fait il est souvent difficile d'identifier une responsabilité politique concernant la forme du développement urbain et ce d'autant plus que l'État canadien projette lui-même une vision éclatée de sa propre réalité. En plus l'institutionnalisation des processus de consultation-concertation-participation (mise en place de Conseils régionaux de développement, de Centres locaux de services communautaires, de comités d'école, de bureaux d'aide juridique, etc.) conduit à l'exercice de la « participation conflictuelle » et du « crisis management ». De la sorte les appareils décentralisés, dont au premier chef un gouvernement

municipal comme celui de Montréal, peuvent tenir un double discours et avoir une double pratique qui les font apparaître tantôt comme les véritables régulateurs des contradictions sociales, tantôt comme des marionnettes se retranchant derrière l'impuissance de leur statut juridico-politique pour justifier leur inertie.

L'inféodation juridico-politique du gouvernement municipal aux pouvoirs législatifs provinciaux et aux politiques régionales du gouvernement central a donc souvent été mise de l'avant pour justifier l'absence, l'impuissance ou le refus du pouvoir municipal d'intervenir au niveau des problèmes urbains, comme s'il ne faisait que subir les contrecoups d'une urbanisation que seul le pouvoir central peut gérer efficacement, comme s'il ne participait pas au commandement capitaliste de cet État. En définitive ce rôle passif, lié au caractère autoritaire de la gestion de certains secteurs de la vie urbaine par les municipalités, fonde en partie l'ambiguïté de leur action et de la perception qu'en ont eu les organisations populaires qui se sont mobilisées sur ces enjeux.

L'ÉTAT ET LES MOBILISATIONS POPULAIRES

Nous venons de voir que le sens des interventions de l'État à l'égard du redéveloppement urbain s'est inscrit dans une stratégie de ré-organisation de l'espace en fonction des intérêts capitalistes. Le problème ici est que cette stratégie n'a jamais été formalisée en tant que telle. Les ambiguïtés en particulier autour des fonctions et des statuts du pouvoir local ont favorisé un profil de gestion qui, tout en garantissant un appui aux investisseurs et aux promoteurs, défendait une image d'interventionnisme ad hoc, occultant par le fait même, ses intentions et son rôle politique véritable.

De ce point de vue l'ambivalence des luttes n'a pas souvent permis d'aller au-delà de ces ambiguïtés ou de cette occultation. Éclatées, fractionnées, les pratiques de lutte ne sont pas parvenues à construire des mouvements populaires très larges sauf exception. À ce sujet, les hypothèses explicatives sont nombreuses : incapacité de la gauche à développer une pensée politique cohérente et, entre

autres, qui tiennent compte de la place des contradictions urbaines et de l'importance des luttes sur les conditions de vie ; mise en place par l'État d'une série de mécanismes de régulation et d'intégration sociale visant à atténuer certains conflits et à en résorber d'autres ; absence de liaison suffisamment organique au mouvement syndical, etc. Si ces hypothèses peuvent contenir certains éléments de réponse, elles nous renvoient à leur tour à des débats plus fondamentaux sur la transformation du rôle de l'État, sur l'élargissement des mécanismes d'exploitation hors de l'usine créant des formes renouvelées d'asservissement, sur le rôle du politique et les formes que peuvent prendre les luttes politiques. Débats, qui, pour le moment, sont à peine amorcés mais qu'il est nécessaire de poursuivre dans la mesure où, d'une part, on reconnaît l'importance des luttes autour des enjeux urbains et qu'on sait, d'autre part, qu'elles ne pourront générer de gains politiques décisifs sans tenir compte de la conjoncture québécoise qui exige que l'on précise notre conception du socialisme en même temps que l'on se donne les moyens de regrouper les forces d'opposition.

Pierre Hamel,
*Institut d'urbanisme,
Université de Montréal*

Jean-François Léonard,
*Département de Science politique,
Université du Québec à Montréal*

NOTES :

¹ Voir Pierre Hamel *Analyse des pratiques urbaines revendicatives à Montréal (1963-1976)*, Thèse de doctorat, Faculté de l'Aménagement, Université de Montréal, Montréal, 1979.

² Terme emprunté à Eddy Cherki et Dominique Mehl dans *Crise des transports, politique d'État et mouvements d'usagers*, Centre d'Étude des Mouvements sociaux, Paris, 1977.

³ Voir Robert Mayer, *L'idéologie du réaménagement urbain à Québec (quartier St-Roch) et à Montréal (quartier Petite-Bourgogne)*, Thèse de doctorat, Département de Sociologie, Université Laval, 1978.

⁴ Voir, entre autres, Donald McGraw, *Le développement des groupes populaires à Montréal (1963-1973)*, Éditions coopératives Albert Saint-Martin, Montréal, 1978; *Les groupes populaires dans la structure du pouvoir*, Conseil des Affaires sociales et de la Famille, Québec, 1974.

⁵ Ici nous rejoignons les conclusions d'Eddy Cherki concernant la portée des mouvements revendicatifs à Paris : « Les mouvements revendicatifs ont une certaine influence sur le changement urbain : ils ont des effets sur la politique urbaine qu'ils peuvent contribuer à réorienter mais toujours sur le plan local ou de façon partielle ou sectorielle. Mais ils ne provoquent jamais de changements importants sur le plan de la politique urbaine globale du pouvoir tant sur le plan régional que sur le plan national. » in *Colloque de Recherche urbaine*, C.R.U. Paris, 1978.

⁶ Voir Fernand Martin, *Montréal : les forces économiques en jeu*, Institut de recherches C.D. Howe, Montréal, 1979.

⁷ Blaise Lefebvre, *Une ville à bâtir*, C.S.S.M.M., Montréal, 1979, p. 21.

⁸ Michel Vézina, *Étude de l'évolution de la démolition de logements à Montréal*, Ville de Montréal, Service de l'habitation, Montréal, 1970, p. 15.

⁹ Blaise Lefebvre, *op. cit.*, p. 89.

¹⁰ Blaise Lefebvre, *op. cit.*, p. 61 et ss.

¹¹ *Bulletin technique* n°5, Service d'Urbanisme, Ville de Montréal, Montréal, 1968.

¹² Comme on l'a vu pour la ceinture sud, pour l'ensemble de la ville, on calcule que cette hémorragie a drainé 10 % de la population nette.

¹³ L'aéroport international de Mirabel et les affrontements qu'il a entraînés entre les deux paliers de gouvernement nous semblent significatifs à ce propos. Voir Jacques Léveillé, *Développement urbain et politiques gouvernementales urbaines dans l'agglomération montréalaise 1945-1975*, Société canadienne de Science politique, Montréal, 1978.

les Éditions coopératives Albert Saint-Martin,
Case postale 68, Succursale Vimont, Laval
H3M 3N7, Québec

Jean-Jacques Simard

LA LONGUE MARCHÉ DES TECHNOCRATES

Le rôle des fonctionnaires dans la « révolution tranquille » ne peut être négligé; la construction de l'État québécois en opposition aux dynamismes régionaux est également examinée par l'auteur; 13 × 21; 200 p.; 1979.

ISBN-2-89035-011-8

\$ 9.00

L'Association canadienne des Sociologues et Anthropologues de langue française (ACSALF)

LA TRANSFORMATION DU POUVOIR AU QUÉBEC

Actes du colloque du printemps 1979

Est-ce encore, depuis les années soixante, le même type de pouvoir et s'applique-t-il de la même façon? Anthropologues et sociologues se posent la question tant dans les domaines de la santé que de la technocratie, des minorités, de la politique, du municipal, etc. 13 × 21; 400 p.; avril 1980. ISBN-2-89035-013-4
